|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Monsieur et Madame ADRIANUS ET FEMMIGJE VAN HULST****185 chemin du Chalet** **46300 LE VIGAN** |

**AVENANT AU MANDAT EXCLUSIF**

*Dossier : GD1999, mandat : 2 050 du 27/09/2023*

Les parties ont signé le mandat de vente n° 2 050 le 27/09/2023, inscrit au registre des mandats de l'agence.

Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix.

Il est convenu que le prix net vendeur du bien :  *Maison Contemporaine avec piscine sur 10 000 m², situé 46300 LE VIGAN, 185 chemin du Chalet* , est à compter de ce jour de **400 000 € ( quatre cents mille euros).**

En conséquence, la rémunération du mandataire est portée à **5 % TTC (TVA comprise 20 %)**

Toutes les autres clauses et conditions du mandat restent inchangées.
Fait en 2 exemplaires au cabinet du mandataire.

 **A Gourdon, le 13 décembre 2023**

####  LE MANDANT LE MANDATAIRE - Clarisse BOUSSAC

 *‘’ bon pour avenant au mandat’’ ‘’avenant au mandat accepté’’*